

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU centre communal d'action social  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 18 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 décembre à 20 heures,  
Le Conseil d'administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, présidente.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 6  
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 5  
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Patricia Dumas, Christophe Martin, Estelle Trémouhéac, Christine Robin, Alexandre Vagnon

Secrétaire de séance : Christine Robin

**OBJET : Compte Administratif 2024**

Le Conseil d'administration :

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2024,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que Monsieur Christophe Martin a été désigné pour présider la séance lors de l'approbation du compte administratif.

Considérant que Mme Céline Elie, présidente, a quitté la salle du conseil pendant le vote,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2024 conformément aux tableaux ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		<b>9 763,84</b>				<b>9 763,84</b>
Opérations de l'exercice	<b>31 166,32</b>	<b>27 416,73</b>			<b>31 166,32</b>	<b>27 416,73</b>
Totaux	<b>31 166,32</b>	<b>37 180,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 166,32</b>	<b>37 180,57</b>
Résultat de clôture	<b>0,00</b>	<b>6 014,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 014,25</b>

La maire  
Céline Elie



Secrétaire de séance  
Christine Robin



